

FORMAPREV 87

Carole REQUENA
(Formatrice SST)

Tel : 06.30.41.02.37
formaprev87@gmail.com
www.formaprev87.fr

N° Siret : 519 479 091 00034

DUREE :

1 Journée
(7h)

LIEU :

Au sein d'une entreprise /
Structure

PUBLIC :

Publics en lien avec les
Métiers de l'animation

EFFECTIF :

5 à 10 maximum

PRE-REQUIS :

Aucun

Délai d'accès :

21 jours

Références

Règlementaires :

Art.4224-15 et Art R4541-8
du code du travail

COÛT :

600 HT

➤ **PREAMBULE : Article 4224-15 du code du travail**

« Un membre du personnel reçoit la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence (...) »

➤ **OBJECTIFS DE LA SESSION :**

Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations dans l'entreprise.

Maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours (mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement ou un étouffement, utiliser un défibrillateur...).

Savoir qui et comment alerter dans l'entreprise ou à l'extérieur de l'entreprise.

➤ **CONTENUS PEDAGOGIQUES :**

- La prévention des risques spécifiques et le passage de l'alerte
- Apprentissage des gestes d'urgences et des conduites à tenir en premiers secours auprès du public accueilli dans les métiers de l'animation.

➤ **DEROULEMENT DE LA SESSION :**

- Apport de connaissances
- Echanges participatifs avec les personnes formées
- Mises en situations pédagogiques en lien avec les métiers de l'animation
- Etudes de cas pratiques spécifiques « animateurs tous publics »

➤ **MODALITES D'EVALUATION :**

Evaluations continues pendant les mises en situations.

➤ **MOYENS D'ENCADREMENT :** Formateur diplômé en Secourisme.

➤ **ORGANISATION ET MODALITES :**

Formation en présentiel en structure professionnelle.

➤ **DOCUMENTS REMIS :**

A l'issue de cette sensibilisation, un certificat de réalisation sera remis aux candidats ainsi qu'un livret de formation.